Syndicat Mixte des transports du bassin d'Alès

Débat d'Orientation Budgétaire 2026

Pour 2026, le Débat d'Orientation Budgétaire du SMTBA devra prendre en compte :

- une légère hausse des coûts du transport (1.5%) portée par l'inflation et la hausse des salaires, malgré la baisse des coûts de carburant. Elle devrait être similaire à l'inflation 2025 et induit une hausse du coût du transport par rapport au BS 2025 ;
- une stabilisation des recettes de versement mobilité au niveau de 2025.

Dans la continuité des actions menées en 2025 :

- poursuite de l'utilisation du biocarburant pour les bus du réseau urbain Ales'y,
- développement de l'offre de transport, notamment à Alès et sur certaines lignes périurbaines,
- dynamisation du service de covoiturage avec l'évolution vers une nouvelle application plus ergonomique,

le SMTBA poursuit son action en 2026 conformément à son ambition d'une mobilité plus propre et plus durable :

- la mise en service de 4 autobus électriques prévue en début d'année 2026 sur les lignes urbaines. En complément des 3 navettes électriques déjà en service dans le centre-ville d'Alès, ces autobus viennent remplacer 4 autobus thermiques et accélérer la mutation énergétique du réseau Ales'Y. Ces véhicules seront plus confortables (moins de vibrations) et plus silencieux. Ils permettront de poursuivre la baisse des émissions de gaz à effet de serre tout en participant à améliorer la qualité de l'air.
- la réflexion pour la mise en place d'un service d'autopartage sur le bassin d'Alès pour compléter le bouquet de mobilité Ales'Y et limiter le besoin de posséder son propre véhicule. L'autopartage consiste à la mise en commun d'une flotte de véhicules accessibles en libre-service, au profit d'utilisateurs abonnés. Il offre des conditions d'utilisation permettant un usage de courte durée pour des motifs de déplacement du quotidien.



Syndicat Mixte des transports du bassin d'Alès

1. Les évolutions de service

Le budget 2026 prendra en compte en année pleine :

- le repositionnement du service Ales'Y en covoiturage. Lancé en 2019 sous forme d'expérimentation sur le corridor Saint-Jean du Gard-Anduze-Alès, puis déployé en 2021 et 2022 sur 10 lignes correspondant aux 10 principaux axes pénétrants du bassin d'Alès, le covoiturage Ales'Y représente environ 2000 voyages par mois en 2025.
- L'évolution en juin 2024 vers une nouvelle application de covoiturage, plus simple d'accès et offrant des origines et des destinations libres, ainsi que le maintien des conditions d'accès subventionnées par le SMTBA (gratuité du trajet pour les passagers, indemnisation de 2€ versée aux conducteurs) devrait permettre d'encourager le développement de la pratique de cette mobilité partagée sur le territoire.
- Le passage en desserte régulière des quartiers du Brésis, de Conilhères et du Rieu, auparavant assurée en transport à la demande.
 - La restructuration de la desserte du marché de la Grand Combe, avec des dessertes plus directes et rapides.

2. Les investissements du SMTBA

Après les grosses opérations d'investissement réalisées :

- en 2024 pour le renouvèlement du système billettique et la modernisation des outils digitaux du réseau,
- en 2025 pour l'acquisition de 4 autobus électriques et la réalisation d'aménagements au dépôt du Viget pour l'électrification du parc,

les principales opérations d'investissement portées directement par le SMTBA en 2026 concerneront :

- Des études concernant la mise en place d'un service d'autopartage (20 k€)
- La réalisation d'un programme d'enquêtes sur la mobilité et le stationnement (100 k€)
- Les études concernant la réalisation des PEM de Nozières et de la gare d'Alès (50 k€)
- Les études de faisabilité de certains projets d'aménagement de voies cyclables qui découlent du schéma des Modes Actifs (50k€)
- La poursuite de la sécurisation et la mise en accessibilité des arrêts, ainsi que l'équipement en abribus (250 k€)
- L'équipement en vidéoprotection d'autobus et autocars (80 k€)



Syndicat Mixte des transports du bassin d'Alès

Concernant les investissements portés par le Délégataire, ils porteront en 2026 principalement sur :

- Le renouvellement de 3 autocars standards et de 3 minicars sur les lignes périurbaines et scolaires ;
- Le renouvellement anticipé d'une nouvelle navette électrique de centre-ville ;
- La mise à niveau de la station de lavage du dépôt du Viget ;
- La mise à niveau du système d'information embarquée des voyageurs sur les lignes urbaines (annonces sonores et bandeaux lumineux);
- Le déploiement progressif de poteaux d'arrêt sur les lignes Ales'Y afin de permettre une mise à niveau de l'information voyageur aux points d'arrêt ;
- Le renouvellement de 30 vélos à assistance électrique.

3. Le budget de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement du réseau (16,8 m€) sont quasiment identiques à celles du BP 2025, du fait principalement de la maitrise des coûts de DSP (15,3 k€) liée à :

- l'indexation des prix moins élevée en 2026 ;
- les économies générées par la remise en route des engagements sur recettes et fréquentation du délégataire ;
- la baisse des coûts de mise à disposition des véhicules du délégataire suite à l'acquisition en direct par le SMTBA de 4 autobus électriques.

Les recettes de fonctionnement du réseau (17,5 m€) devraient aussi être quasi stables par rapport au BP 2025, du fait :

- d'une augmentation des ressources du Versement Mobilité (+200 k€ par rapport au BP 2025, stable par rapport au BS 2025);
- de la poursuite de l'augmentation des recettes-titres (+20k€) suite à l'augmentation tarifaire du 1^{er} septembre 2024 ;
- de la Dotation Complémentaire pour la Région Occitanie fixée à 250 k€ pour 2026 (-200 k€).

Les dépenses de fonctionnement interne (0,7 m€) restent inchangées par rapport au BP 2025.

Ainsi en 2026 : au total, les recettes de fonctionnement du SMTBA devraient équilibrer les dépenses de fonctionnement. Le taux de couverture des dépenses par les recettes d'exploitation devrait être de 10.5%.

